

Au cœur du trafic d'organes en Chine

LE MONDE | 24.04.06 | 13h29 • Mis à jour le 24.04.06 | 13h37
SHENYANG ENVOYÉ SPÉCIAL

La publicité en ligne sur le site du Centre international d'assistance à la transplantation de la ville de Shenyang, dans le Nord-Est chinois, affiche sans complexe la couleur : *"Donneurs d'organes disponibles immédiatement ! Contactez-nous avant de tomber très malade ! Un conseil : sachez qu'en décembre et en janvier, c'est la bonne saison, quand le nombre de donneurs est le plus élevé ; cela vous permettra d'attendre le minimum de temps avant de vous faire greffer un organe."*

Le centre, un organisme privé qui n'est pas illégal au regard des lois du pays, est cependant une officine à l'activité commerciale pour le moins douteuse, sur le plan moral tout au moins : ici, on joue les intermédiaires entre "donneurs" d'organes chinois et "receveurs" étrangers. On vous vend du rein, du foie, de la cornée, du pancréas comme n'importe quel bien de consommation... Le site propose ses services non seulement en chinois, mais en russe, en japonais, en coréen et en anglais. **Précision : les organes fraîchement "récoltés" proviennent à plus de 80 % des cadavres des condamnés à mort exécutés.**

La publicité de ce centre doit être décodée de la façon suivante : *"organes disponibles immédiatement"* signifie que l'utilisation des organes des condamnés à mort permet d'avoir toutes chances de trouver rapidement un donneur dont la compatibilité s'accorde avec le receveur. *"Décembre et janvier, c'est la bonne saison"* est une référence pudique au fait que le nombre d'exécutions est traditionnellement plus élevé durant les semaines précédant le Nouvel An chinois. **Une tradition immémoriale veut en effet qu'en Chine on n'exécute pas les gens après le début du printemps, symbole du renouveau.**

Si l'on voulait pousser les choses à l'extrême, comme l'a rapporté récemment un magazine hongkongais du groupe Phoenix Television, on peut imaginer qu'un étranger fortuné et utilisant les services d'intermédiaires peu scrupuleux des règles de déontologie les plus élémentaires au regard des normes internationales puisse acheter son organe quasiment "sur pied" en Chine.

Serait-il donc possible de "commander" un rein, un foie, avant même l'exécution du condamné ? Le reportage de ce mensuel semble répondre par l'affirmative : un journaliste chinois qui s'est fait passer pour un membre de la famille d'un patient en attente de greffe de rein dans un hôpital de Zhengzhou, chef-lieu de la province centrale du Henan, s'est entendu dire par un certain docteur Shi : *"Venez vite si vous voulez une transplantation rapide, on a pas mal de donneurs disponibles cette semaine..."*

La procédure utilisée avant la greffe est toujours la même : une ambulance se rend sur les lieux de l'exécution et prélève les organes désirés avant de foncer vers l'hôpital où le client attend l'opération. Cela laisserait donc supposer que les analyses de compatibilité, en terme de groupe sanguin, ont été effectuées avant l'exécution.

Ledit Centre international d'assistance à la transplantation de Shenyang présente bien. Situé au 17^e étage d'une tour ultra-moderne de cet ancien centre sidérurgique de l'époque maoïste - désormais en plein boom économique -, il n'est que la branche d'une entreprise de consultants créée par des Japonais. Là, dans un lumineux bureau, nous rencontrons un homme d'affaires dont le fructueux business semble avoir dépassé les espérances. Il confie sous le sceau de l'anonymat : *"Mon pauvre monsieur, il y a tellement de Japonais qui viennent se faire greffer des organes en Chine que nous n'arrivons pas à suivre le rythme ! Surtout ne faites pas venir de Français ici !"* Sur le site du centre, on affiche sans vergogne les prix : **62 000 dollars pour un rein**, une centaine de milliers pour un foie, un **pancréas entre 150 000 et 170 000**, un **coeur 160 000**, une cornée 30 000 (1 dollar vaut 0,81 euro). Voyage non compris... Selon notre interlocuteur, une centaine de Japonais sont venus se faire greffer un rein dans les hôpitaux de Shenyang et de Shanghai *"ces dernières années"*.

Le quotidien *Asahi Shimbun*, de Tokyo, avançait récemment un chiffre de 350 personnes. Il y aurait aussi des Coréens, des Ukrainiens, des Israéliens. Plus tard, toujours à Shenyang, un intermédiaire nippon, qui a également refusé que son nom



A Wuhan, le 16 mars 2006, Li Zhiyong, 31 ans, propose, sur la banderole qu'il porte au cou, de vendre un de ses reins, afin d'obtenir l'argent d'un voyage à Pékin.

soit cité, nous a glissé : "Ce business profite à tout le monde, à l'hôpital, à des fonctionnaires locaux ; tout le monde se fait de l'argent sur le dos des patients étrangers."

Selon des experts médicaux étrangers, **les prix des transplantations sont ici bien plus élevés qu'ailleurs**. "La situation actuelle en Chine exploite un vide juridique et permet à tout un tas d'individus et d'institutions de s'en mettre plein les poches", affirme l'un d'eux, qui requiert l'anonymat.

A la fin février, une dépêche de l'agence de presse japonaise Jiji a embarrassé les autorités chinoises, cette fois sur un plan strictement médical : **sept patients nippons âgés de 30 à 50 ans qui étaient venus se faire greffer un rein en Chine sont morts dans des hôpitaux de Shenyang, de Shanghai et de Changsha** (chef-lieu de la province du Hunan), **peu de temps après leur opération**, entre 2004 et le début 2006. Côté japonais, alors que les relations entre Tokyo et Pékin traversent une crise diplomatique aiguë, une enquête a été ouverte pour tenter de déterminer dans quelles conditions ces opérations avaient eu lieu. Plus tard, d'autres informations ont fait état de la mort rapide de Malaisiens après de semblables transplantations d'organes.



Un porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois, visiblement décidé à adopter un profil très bas après toutes ces révélations, s'est contenté de réagir aux informations de la presse japonaise, soutenant que "les greffes d'organes doivent être réalisées en conformité avec la loi et (...) compte tenu que la priorité est de sauver des vies..."

Une **vingtaine de milliers de greffes sont effectuées chaque année en Chine** et deux millions de receveurs potentiels sont actuellement en attente d'un organe dans tout le pays. Mais la République populaire est également la destination principale en Asie pour les étrangers désireux de se faire greffer un rein ou un foie, voire un coeur - mais c'est rare - dans des cliniques plus ou moins habilitées à le faire.

Le "business" de la greffe constitue ainsi un motif d'embarras croissant pour les autorités. A Shenyang, nous sommes allés dans l'un des principaux hôpitaux de la ville, un "CHU" local dont l'une des ailes, ultramoderne, abrite les salles de transplantations d'organes. Là, un médecin en tenue verte de chirurgien nous a renvoyés à ses supérieurs qui se sont presque enfuis en courant, à notre approche.

Un médecin battait des mains pour signifier que personne n'était disponible pour répondre aux questions et que, de toute façon, l'hôpital n'acceptait pas de clients étrangers... Ce qui est faux, puisque le Centre d'assistance internationale à la transplantation recommande ce même hôpital sur son site !

De plus, fin mars, un correspondant au Japon du quotidien britannique *The Independent* citait un patient japonais, Kenichiro Hokamura, expliquant comment il avait reçu le rein "d'un jeune condamné chinois" après avoir négocié pour une somme de 74 000 dollars une greffe, par le biais de ce même centre. Il n'est guère étonnant que, depuis, les médecins aient reçu l'ordre, comme l'a fait savoir le mois dernier une dépêche de l'Agence France presse, de ne pas parler aux journalistes...

La Chine est également le lieu d'un important trafic. Certains démunis n'hésitent pas ici, comme dans d'autres pays émergents tels l'Inde et le Pakistan, à vendre l'un de leurs reins. Il suffit de se rendre dans les toilettes pour hommes de l'hôpital de Chaoyang, à Pékin, pour s'en faire une idée : **plusieurs annonces écrites au stylo bille sont collées sur les murs**. Sont inscrits plusieurs numéros de téléphone et la mention : "Donation de rein, groupe sanguin A et B !"

Nous avons appelé deux de ces numéros en nous faisant passer pour d'éventuels acheteurs. Notre premier interlocuteur, un certain M. Yuan, 36 ans, originaire de la région autonome du Ningxia, a proposé de vendre un rein pour une somme

équivalente à 10 000 euros, nous conseillant de " *prendre contact avec la police ou des médecins*" afin de trouver une place dans une clinique ! En clair, il s'agit de graisser la patte aux responsables.

Un autre interlocuteur, M. Yang, lui aussi âgé de 36 ans et originaire de la province de Shanxi, a proposé un prix de 15 000 euros. Il a expliqué : "*J'en suis réduit à vendre l'un de mes organes parce que mon usine a fait faillite et que je suis très endetté. Un ami m'a conseillé de venir à Pékin pour essayer de trouver quelqu'un qui a besoin d'une greffe.*" Légalement, seul un donneur apparenté au patient peut fournir un rein. Pour M. Yang, il est cependant facile de contourner la législation en se faisant faire une fausse attestation par quelqu'un du comité de quartier d'un village ou d'une petite ville. "***A l'hôpital, a-t-il précisé, les médecins ne vérifient pas la pièce d'identité du patient et du donneur...***"

Malgré tout, côté gouvernemental, les choses sont en train de bouger. Depuis un long moment, une réflexion était en cours au plus haut niveau afin d'ébaucher un cadre législatif sur les transplantations. Le 28 mars, le ministère de la santé a annoncé qu'à partir du 1^{er} juillet un "règlement temporaire" allait être appliqué, interdisant le commerce et le trafic d'organes. Les hôpitaux n'auront par ailleurs pas le droit d'utiliser un organe sans le consentement des donneurs et les établissements habilités devront répondre à des critères précis d'éthique et de savoir-faire.

Cette réglementation, qui représente sur le papier un indéniable progrès, a entre autres pour but - mais sans le dire explicitement - de réglementer l'utilisation des organes des condamnés à mort exécutés. Sur ce point, les Chinois ont du chemin à faire.

Depuis 1984, l'article 3 d'une autre "*réglementation temporaire concernant l'utilisation des cadavres des prisonniers exécutés*" indiquait déjà que les organes de ces derniers ne pouvaient être récoltés que sous trois conditions : soit parce que le condamné l'acceptait, soit parce que la famille refusait d'enterrer ce dernier, soit parce qu'aucun proche n'était venu réclamer son corps.

En réalité, comme l'a indiqué un rapport du département d'Etat américain datant de 2001, "*de nombreuses informations qu'il a été jusque-là impossible de confirmer de manière indépendante font état de **prélèvements d'organes sur des prisonniers encore vivants et des exécutions planifiées afin de répondre à des demandes spécifiques d'organes...***"

La dernière affirmation en date à ce sujet émane d'un médecin anglais, responsable du comité d'éthique de la Société de transplantation britannique, le professeur Stephen Wigmore, qui a affirmé mercredi 19 avril à la BBC : "*En Chine, des prisonniers sont sélectionnés avant leur exécution ; les preuves se sont accumulées ces derniers mois au point que ces réalistes ne font pas de doute...*"

Pendant longtemps, la question de l'utilisation des cadavres des condamnés est restée un sujet tabou en Chine. Jusqu'à ce que, lors d'une conférence organisée récemment à Manille, le vice-ministre chinois de la santé Huang Jiefu, lui-même chirurgien spécialiste de la greffe du rein, annonce que "*95 % des organes transplantés en Chine proviennent de condamnés exécutés*". L'affirmation ne semble pas avoir été répercutée à d'autres niveaux du gouvernement puisque, fin mars, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Qin Gang, avait tranquillement déclaré que l'on avait recours à ces pratiques "*dans très peu de cas*". "*C'est un mensonge, ajoutait-il, de dire que l'on prélève les organes de condamnés à mort sans leur consentement.*"

"*La nouvelle réglementation indique que la Chine est sur la bonne voie, les Chinois sont confrontés à une situation laissée à l'abandon. Ils entendent restaurer un réel contrôle de la greffe d'organes par les autorités sanitaires et veulent arriver à des pratiques plus acceptables.*"

Reste à savoir si et comment cette réglementation sera appliquée, la Chine étant un pays où, entre la législation et les pratiques, il y a loin de la coupe aux lèvres. Les cours de justice du régime pékinois faisant exécuter chaque année sans doute une dizaine de milliers de condamnés, il y a de grandes chances que le juteux business des greffes d'organes ait encore de beaux jours devant lui. Surtout dans des provinces où la parole de Pékin ne fait pas toujours la loi.

Bruno Philip

Article paru dans l'édition du 25.04.06